communauté
des entreprises
à mission

# Sociétés à Mission et performance RSE : que révèle l'évaluation EcoVadis ?

**Par Arnaud Stimec (Université de Nantes, avec l'Observatoire des Entreprises à Mission) – Octobre 2025**

---

## Contexte : comment évaluer l'engagement réel des Sociétés à Mission (SàM) ?

Depuis la loi PACTE (2019), les Sociétés à Mission (SàM) incarnent une nouvelle forme d'entreprise à finalité élargie. Mais une question persiste : leur statut traduit-il réellement un engagement plus poussé en matière de responsabilité sociétale (RSE) ?

Jusqu'ici, les outils de suivi légaux (audit par l'OTI, rapport de mission) laissaient planer un doute, car chaque entreprise fixe ses propres objectifs. L'étude présentée ici s'appuie sur **la vaste base de données EcoVadis** (plus de 31 000 évaluations d'entreprises françaises) afin de comparer objectivement la performance RSE des Sociétés à Mission (SàM) par rapport aux autres entreprises.

## Principaux enseignements de l'étude

1. **Un avantage net pour les sociétés à mission (SàM)**
    - Score moyen RSE (2019-2024) :
        - **SàM : 61,5 / 100**
        - **Non SàM : 55,2 / 100**
    - Soit un **écart de +6,3 points**, statistiquement significatif.
    - De plus, les entreprises devenues SàM à la suite de la promulgation de la loi Pacte partaient déjà au-dessus de la moyenne avant 2019 (+3,96 points).

communauté
des entreprises
à mission

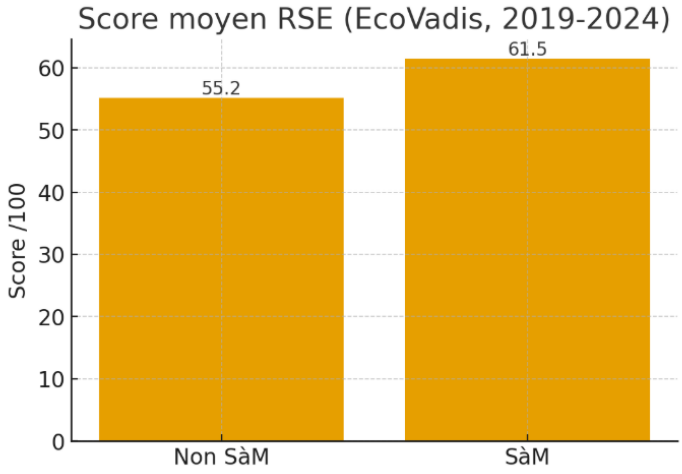


En termes de médailles (qui apprécient la performance relative des entreprises), **16%** des sociétés à mission ont ainsi obtenu une médaille "Gold"[1], contre **5 %** pour l'ensemble de la base française.

**9%** des sociétés à mission ont obtenu un médaille "Platinum", contre seulement **1%** de la base française.

👉 Le statut de SàM apparaît donc comme **un marqueur d'entreprises déjà plus engagées, qui accélèrent encore leur trajectoire RSE**.

## 2. L'effet taille et l'effet dynamique

- **Les grandes entreprises SàM et non SàM obtiennent en moyenne de meilleurs scores RSE** (SàM : +3,72 points que la moyenne ; non-SàM: +4,73 points que la moyenne)
- Toutefois, ce sont les **PME de 26 à 99 salariés qui progressent le plus en devenant SàM** (+9,6 points de gain annuel contre 7,5 en moyenne).
- Globalement, les SàM affichent une **accélération significative** de leur performance (+4,9 points/an contre +3,7 pour les non-SàM).

[1] Les médailles Ecovadis sont attribuées selon le rang percentile d'une entreprise. Il compare les performances d'une entreprise avec celles de toutes les entreprises évaluées dans la base de données EcoVadis au cours des 12 derniers mois. Le rang percentile est calculé pour l'ensemble des entreprises de tous les secteurs d'activité, et non par secteur d'activité. Platinum (Platine), top 1 % (percentile de 99 ou plus). Gold (Or), top 5 % (percentile de 95 ou plus). Plus d'informations sur les médailles EcoVadis.

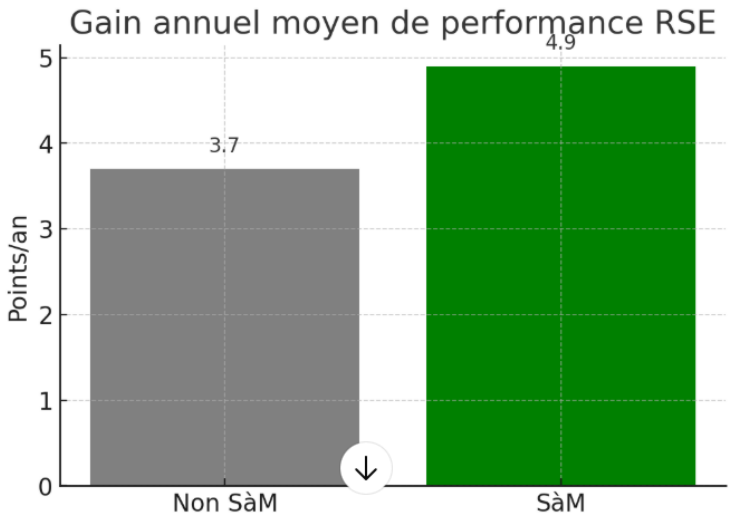


👉 Le statut agit comme un **accélérateur** particulièrement visible chez les structures de tailles intermédiaires.

**3. Des disparités sectorielles**

- Dans l'industrie et le commerce, les SàM ne se distinguent pas fortement.
- En revanche, dans le **conseil et services aux entreprises**, l'écart est net :
  - Les petites SàM (notamment "spectre large") surperforment par rapport aux non-SàM.

## Conclusion

Cette analyse met en évidence que les Sociétés à Mission :

- **ont une meilleure performance RSE que la moyenne**,
- **progressent plus vite que la moyenne**

Le statut de SàM n'est donc pas seulement déclaratif : il est associé à un engagement mesurable et différenciant, même si des effets de contexte (taille, secteur, nature de la mission) modulent les résultats. Bien que d'autres facteurs puissent jouer (commerciaux, politiques ou réglementaires), il ressort de cette analyse que le statut de SàM, qui associe l'entreprise à un engagement mesurable, produit un effet positif sur l'ensemble de ses politiques actions et résultats RSE.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que la mission peut engager l'entreprise au-delà de

la RSE dans son champ d'activité. Il y a donc un effet d'entraînement mais cet engagement particulier mériterait d'être pris en compte. C'est pourquoi, depuis juillet 2025 la qualité de société à mission est prise en compte dans l'évaluation EcoVadis afin de renforcer la visibilité des entreprises engagées auprès de leurs investisseurs, clients et collaborateurs. Alors que la multiplication des standards et référentiels RSE complexifie la tâche des entreprises, cette évolution met en évidence la cohérence et la complémentarité des dispositifs.

## Note Méthodologique

### Chiffres Clés

- Période d'évaluation : Du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2024.
- Couverture des entreprises : La base EcoVadis représente 15 310 entreprises françaises, soit une faible fraction des 4,3 millions d'entreprises françaises (selon l'INSEE).
- Évaluations moyennes : 50,9% des entreprises ont été évaluées au moins une fois, avec une moyenne de 2,08 évaluations par entreprise.
- Sociétés à Mission (SàM) :
    - 152 SàM sont incluses dans l'échantillon.
    - Ce chiffre est à comparer aux 1 961 SàM existantes en France à la date de l'étude (source : 8ème baromètre de l'observatoire des SàM).

### Biais

Les SàM n'étaient pas spécifiquement identifiées, connues, ou prises en compte par les analystes EcoVadis au moment de l'évaluation, ce qui évite un biais. Néanmoins, pour l'avenir, la qualité de SàM doit pouvoir être valorisée.